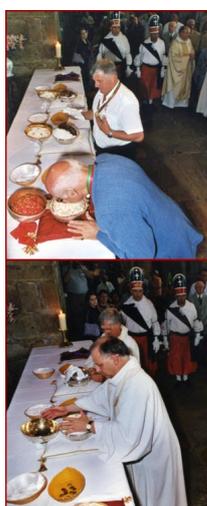


On appelle "reliques" les crânes ayant appartenu aux saints. Cette croyance dans l'efficacité des reliques apparaît très tôt, dès les IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècles. Les Actes des Apôtres rapportent que des malades guérissaient après avoir appliqué sur eux des linges touchés par un saint. Il s'agit de la partie la plus solennelle des Ostensions. A Saint-Junien, les reliques sont déposées sur une table dans la chapelle de Saint Amand. Deux [Suisses](#) en encadrent l'entrée. La dévotion consiste, après une courte prière, à s'incliner pour embrasser le crâne de chacun des saints (St Amand, St Junien et St Théodore).



C'est lors de la grand-messe que les reliques des saints sont sorties du tombeau. Elles seront exposées durant sept semaines à la vénération des fidèles.

Le cortège prend forme au domicile du Président afin de se rendre à l'église. Le tombeau de Saint Junien, qui se trouve au chœur de la Collégiale est fermé par une porte massive à deux battants maintenus par quatre serrures. Les clefs qui ouvrent ces serrures sont aux couleurs des quartiers.

Le tombeau est ouvert publiquement, le curé en retire les reliques qui y sont conservées, c'est à dire un morceau de la Vraie Croix et les Chefs de Saint Junien, Saint Amand et Saint Théodore.

C'est le jour de cette troisième sortie que la nef de la Collégiale est ornée des drapeaux et des oriflammes qui y demeurent jusqu'aux cérémonies de clôture.